PrÉsidence

de la Paris, le 12 octobre 2014

République

NOTE

 à Monsieur le Président de la République

 ----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet : Questions d’actualité SIG - assurance-chômage***

* **Ce débat paraît sinon attendu, au moins légitime aux yeux des Français :**
* **Les deux tiers (66%) se déclarent « *favorables à l’idée de réformer les conditions d’obtention et d’indemnisation de l’assurance chômage* »**, dont 25% « *très favorables* ».

Cette ouverture au débat est **partagée par tous les segments** : actifs (68%) ou inactifs (63%) ; salariés du privé (70%) ou du public (66%) ; électeurs de F. Hollande (67%), de N. Sarkozy (77%) ou de M. Le Pen (65%) ; catégories populaires (67%) ou supérieures (68%).

* Interrogés déjà en février dernier sur les réformes nécessaires, **34% des Français jugeaient que « *revoir l’indemnisation des chômeurs* » était « *prioritaire* », 48% « *important mais pas prioritaire* », et seulement 18% « *secondaire* »** (23% à gauche, pour 51% qui jugeait ce sujet important et 25% prioritaire).
* S’agissant des pistes de réformes, **les mesures de contrôle et de justice sont largement acceptées.**
* **83% des Français sont ainsi favorables au « *renforcement des contrôles pour vérifier que les chômeurs cherchent bien un emploi*»**. Cette adhésion a nettement augmenté par rapport à début septembre, où 67% des Français se disaient favorables à l’idée de « *renforcer les contrôles chez Pôle Emploi pour vérifier que les gens cherchent bien du travail* » (peut-être la conséquence d’un effet d’attente lié aux propos de F. Rebsamen).

Cette mesure est aujourd’hui **soutenue par 71% des sympathisants de gauche** (y compris 54% des électeurs de JL. Mélenchon, et 79% de ceux de F. Hollande), et 89% de ceux de droite.

* **67% sont favorables à une « *réduction du montant maximum que peuvent percevoir les chômeurs en le passant de 6000 à 4000 € par mois* »**. Ce principe est sans surprise soutenu par les plus modestes (68% des CSP-), mais aussi par 53% des cadres supérieurs et professions libérales. La droite soutient paradoxalement un peu plus cette idée (70%) que la gauche (60%, dont 66% au PS).
* **Les mesures « d’incitation » sont également acceptées, tant qu’elles ne sont pas punitives**.
* Les incitations positives sont approuvées : **68% sont ainsi favorables à une « *augmentation des aides pour inciter les chômeurs à reprendre une activité* »**, « *comme par exemple la Prime pour l’emploi* » (dont 75% à gauche et 65% à droite). Ce taux d’approbation n’est cependant pas très haut, comparativement à celui concernant le plafonnement des indemnités (du même ordre) et inférieur à la demande de renforcement des contrôles, signe supplémentaire sans doute de la défiance envers la redistribution (et envers les aides « monétaires » en général).
* **56% des Français seraient favorables à « *baisser progressivement les indemnités après plusieurs mois d’inactivité* »**. Sur ce point **la gauche est cependant légèrement minoritaire** (44% des sympathisants de gauche, 49% des électeurs de F. Hollande de 2012) ; la droite y est bien plus favorable (63%).

A noter qu’un sondage Odoxa publié hier donne des résultats très similaires : 59% des Français se disent favorables à ce que l’allocation chômage « *devienne dégressive, c’est-à-dire qu’elle doit baisser par paliers pendant deux ans* ». Ces résultats paraissent par ailleurs **stables dans le temps** : en février 2014 (sondage BVA) 59% des Français et 45% des sympathisants de gauche se disaient favorables à « *rendre les allocations chômage dégressives au bout d’un an* ».

* La capacité incitative des mesures reste centrale dans l’approbation des Français : **la réduction de la durée d’indemnisation est ainsi jugée différemment selon qu’un lien est fait ou non avec l’incitation au retour à l’emploi** :
* ainsi **60% des Français (47% des électeurs de F. Hollande) se disent d’accord avec une « *réduction de la durée des indemnités chômage qui inciterait les chômeurs à reprendre plus rapidement un emploi* »** (sondage Opinionway d’hier) ;
* mais **seulement 45% se disent favorables à « *réduire la durée maximale pendant laquelle un chômeur a droit à des allocations, aujourd’hui de 2 ans* »**, formulation plus sèche qui ne fait pas de lien avec l’incitation au retour à l’emploi. L’opposition est là bien plus nette parmi les catégories populaires (58%) et à gauche (61% des électeurs de F. Hollande).

Dans un contexte nettement perçu de situation très dégradée du marché de l’emploi, **les** **Français semblent attendre un système plus incitatif, mais sans comporter de dimension « punitive » pour les chômeurs de longue durée**.

* Ils se montrent enfin **partagés quant à l’idée d’allonger la durée de cotisation nécessaire pour ouvrir les droits au chômage**: 52% y sont favorables, dont 47% à gauche et 57% à droite (67% à l’UMP, mais 46% au FN).

Ces résultats sont stables : en février 2014, 50% des Français se disaient favorables à l’idée de « *faire passer de 4 à 8 mois la durée de travail nécessaire pour être indemnisés* ». S’il fallait vraiment allonger cette durée, 67% choisissent l’option la plus courte proposée (6 mois) et 34% choisissent 1 an.

 Adrien ABECASSIS